

ATELIER Une association basée à Neuchâtel organise des ateliers d'un genre particulier. Tout en s'amusant, les enfants sont incités à remettre en question les clichés sur les sexes.

Sensibilisés à l'égalité dès l'âge de 5 ans

FRÉDÉRIC MÉRAT

Treize enfants de 5 à 10 ans, presque à parité entre les sexes, se retrouvaient hier après-midi au temple du Bas, à Neuchâtel, pour participer à leur deuxième atelier sur l'égalité homme-femme. Au programme, lecture, dessin, échange et jeu pour éveiller à la problématique, sans toutefois sacrifier le goûter.

A l'initiative de cette démarche, une association créée récemment à Neuchâtel, Succès, égalité, mixité (SEM). Les animatrices sont trois Françaises établies dans la région. «*Il faut que ça reste ludique, mais si l'on entrouvre une porte à un éveil critique, c'est bien*», explique Marielle Vérot, qui travaille dans la pédagogie et l'animation.

«Petites graines»

Il s'agit de «planter des petites graines pour que les enfants aient un regard ouvert et critique et que la société soit plus évoluée», relève Eglantine Jamet-Moreau, qui par ailleurs enseigne l'histoire anglaise à l'université. Spécialisée dans les études de genre, elle est l'auteure du livre «Le curé est une femme», sur l'ordination des femmes dans l'Eglise d'Angleterre.

Lors de l'atelier précédent, les participants ont dû associer un objet à un sexe, pour réaliser que le bébé n'est pas le monopole de la maman et le tournevis du papa. Répartis en deux groupes mixtes, ils ont aussi dessiné d'un côté une fille et de l'autre un garçon, avec leurs attributs. Les filles ont plutôt donné à leur pendant des qualités physiques et esthétiques alors que les garçons étaient, pour le leur, davantage dans des qualités de caractère. A l'image, les filles ont dessiné une robe à fleurs ou une barrette, les garçons des cheveux courts et... un zizi!

«Clichés archaïques»

Cela démontre que «des clichés archaïques sont ancrés en eux», souligne Eglantine Jamet-Moreau. «Il y a vraiment du travail à



Les enfants à l'heure de dessiner leur personnage d'un Robin des bois revisité. DAVID MARCHON

faire. Ces enfants portent en eux des millénaires de représentation, de conditionnement social dans une culture patriarcale. Malgré les luttes féministes, on est toujours dans ce schéma-là.» Héritage de Freud, le phallus est ainsi toujours lié à la représentation du pouvoir.

Une histoire à réécrire

L'école obligatoire continue à «véhiculer des messages qui créent des clivages», par exemple avec des fiches bleues pour les questions difficiles, et les roses, plus faciles, observe Sigolène Chavane, présidente de l'association. «Un garçon a le droit de pleurer et une fille d'être en colère», résume-t-elle. «Chaque jour, on déplore la violence masculine dans notre société, mais on continue à développer nos petits gars selon ce modèle.»

Les participants ont choisi

l'histoire qu'ils allaient réécrire, et peut-être jouer sur scène en fin d'année. A une large majorité, ils ont opté pour Robin des bois, délaissant Blanche-Neige, Peter Pan et le Petit Chaperon rouge. Hier, chacun devait dessiner son personnage. Presque tous en ont imaginé un de leur sexe. A part trois, qui ont opté pour un animal, femelle pour un garçon, mâle pour deux filles. Comme s'ils n'osaient pas se projeter directement dans l'autre sexe. L'observation mérite réflexion, selon Marielle Vérot.

Les animatrices lisent aussi aux enfants des histoires qui «questionnent les stéréotypes». Comme celle d'une princesse qui devient chevalier sur le dos d'un dragon, ou celle d'un garçon qui aime les poupées.

Pour le prochain atelier, une sortie est prévue dans une forêt de Sherwood d'ici. ◉

Réflexions d'enfants

Matthieu, 10 ans dessine un bonhomme avec épée, bouclier et masque: «Parce que je n'aime pas trop dessiner les filles. Je ne les connais pas bien. Entre garçons, on s'entend mieux; elles jouent à la poupée, nous au foot.»

Le foot, Ulysse, 9 ans, il n'aime pas. Et il regrette qu'il n'y ait pas vraiment, dans la cour de récréation ou à la gym, des sports réunissant autant de garçons que de filles. Sans doute sensibilisé par sa maman, qui n'est autre que l'une des trois animatrices de l'atelier, il ne manque pas d'arguments. Il fait remarquer que les mots peuvent être sexistes, au travers du générique masculin ou d'insultes comme «femmelette». Ulysse nous surprend aussi en expliquant qu'à l'époque, les apôtres devaient être des hommes, car on n'aurait pas écouté des femmes...

Ces idées ne l'ont pas empêché de dessiner un chevalier, et pas une héroïne, car «j'ai envie d'être ce personnage et je ne suis pas une fille.» David, 9 ans, signe pour sa part un archer noir de peau, comme lui: «C'est un black parce que je ne pense pas seulement à l'égalité homme-femme mais aussi blanc-black.» Théa, du même âge, impressionne sa voisine avec un lapin stylisé. De quel sexe? «Je ne sais pas... C'est un garçon», répond-elle après quelques instants de réflexion. ◉

CORTAILLOD Crédits pour collèges et abribus

Le Conseil général de Cortailod a largement approuvé une série de crédits mardi soir. Le montant dévolu à la réfection de trois abribus et à la création d'un quatrième, celui des Jordils, a été revu à la baisse par la commission financière. Au lieu de 58 000 francs, 31 000 francs seront à disposition. Cet amendement au crédit a été avalisé par 23 voix contre neuf et deux abstentions.

Plus de 200 000 francs seront investis dans l'assainissement de deux collèges, qui souffrent d'infiltrations d'eau. Construit en 1970, celui des Corneilles a déjà subi une partie des travaux jugés nécessaires il y a plus de dix ans. Un crédit de 110 000 francs a été approuvé par 33 voix et une abstention. Pour le collège des Noisetiers, datant d'une vingtaine d'années, 95 000 francs sont déblocués. Ce même bâtiment sera doté de panneaux solaires pour un montant de 262 000 francs.

Enfin, un montant de 60 000 francs sera mis à disposition pour le dragage du port. Une telle opération n'a jamais eu lieu depuis sa construction en 1992. ◉ FME

MÉMENTO

NEUCHÂTEL

Conférence au MAH. Ce soir à 18h30 se tiendra une conférence au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel sur les caractéristiques et les impacts socio-économiques des jeux d'argent en Suisse. Elle sera donnée par Dimitri Kohler, chef de projets scientifiques à l'Observatoire suisse de la santé.

Soirée contes. L'association Paroles propose une nouvelle soirée contes ce soir à 20h au salon du Bleu Café, à Neuchâtel. Avec Dominique Pasquier, conteur originaire de la Gruyère, le fantastique s'ancre dans la géographie des lieux. Le patois n'est jamais très loin et l'humour décapant non plus.

SAINT-AUBIN Le Conseil général accepte un crédit de 1,5 million de francs.

Travaux souterrains à mi-parcours

La réfection des conduites souterraines de Saint-Aubin va de l'avant. Le Conseil général a approuvé à l'unanimité, mardi soir, un crédit de plus de 1,5 million de francs pour la rue de la Poste. D'autres secteurs du village, puis de Sauges, feront encore l'objet de travaux. Une moitié de ce qui est prévu a été réalisé. La fin des travaux est peut-être pour dans dix ans, nous a dit le conseiller communal Jean-Daniel Porret. Ce dernier se félicite qu'aucune opposition ait été déposée contre le changement d'affectation, de forestière à industrielle, d'une parcelle qui doit accueillir une nouvelle centrale de chauffage à bois.

Rue de la Poste, le chantier devrait démarrer en juin ou juillet.



La rue de la Poste bientôt soumise aux marteaux-piqueurs. DAVID MARCHON

La rue sera recouverte de pavés de granit.

C'est également à l'unanimité qu'un crédit de près de 160 000 francs a été accepté

pour la rénovation de la maison de commune. L'adhésion au Syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Littoral a quant à elle passé la rampe par

21 voix contre une et une abstention. Avec cette réforme, qui attend en particulier le feu vert de la ville de Neuchâtel, la facture pour la commune passera de 45 à 34 francs par habitant et par année.

Le conseiller communal Jean-Michel Pellaton a évoqué les fuites d'eau survenues aux vestiaires du terrain de football. Sous de grands arbres et la terre, un vernis craquelle. Des devis ont été demandés et des décisions seront prises prochainement.

A propos des comptes 2013, ils «seront vraisemblablement bons, mais ce n'est pas demain qu'on va baisser le coefficient fiscal», selon le conseiller communal Jean Guillod. Chiffres à la prochaine séance du Conseil général. ◉ FME

TRIBUNAL

Vol de 15 tonnes de cuivre

Quinze tonnes de déchets de cuivre. C'est le butin des vols effectués à l'interne dans une entreprise du Littoral neuchâtelois entre juin 2010 et le 5 juin 2012. Deux prévenus, deux employés de l'entreprise qui ont été licenciés à la suite de la découverte des vols, ont comparu mardi après-midi devant le Tribunal de police, à Neuchâtel.

Prévenus de vol par métier, les deux hommes faisaient équipe avec un troisième complice, qui s'est depuis donné la mort. Leurs vols se sont étalés sur deux ans. «C'était presque trop facile. Ça a joué une fois, puis deux», a déclaré l'un des auteurs, parlant «de la plus grosse connerie de (sa) vie». Les deux prévenus ont tout admis devant la juge Corinne Jeanprêtre, y compris les conclusions civi-

les de l'entreprise. Ces deux anciens cadres ont exprimé leurs regrets – ils avaient déjà tous deux pris contact avec l'entreprise pour s'excuser – et se sont engagés à rembourser les vols. Soit 70 000 francs à eux deux, assortis des frais d'avocats de l'entreprise (1800 fr.). L'un d'eux s'est dit prêt à céder le bénéfice tiré de la vente de son appartement.

Concernant le volet pénal, la juge s'est alignée sur les demandes du Ministère public. Les deux prévenus ont écopé de neuf mois de prison avec sursis, mille francs d'amende ainsi de 210 francs de francs de frais de procédure. Le délai de mise à l'épreuve est de deux ans pour l'un, trois ans pour l'autre, en raison d'une précédente condamnation par le passé. ◉ MAH